

GROUPE PROMOTION SANTÉ DE LA COMMUNE DU LANDERON (GPS)



VISITE DU LANDERON

LE QUARTIER DU FAUBOURG HISTOIRE ET ARCHITECTURE



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS (GROUPE ANA)

LE LANDERON

Secteurs de développement

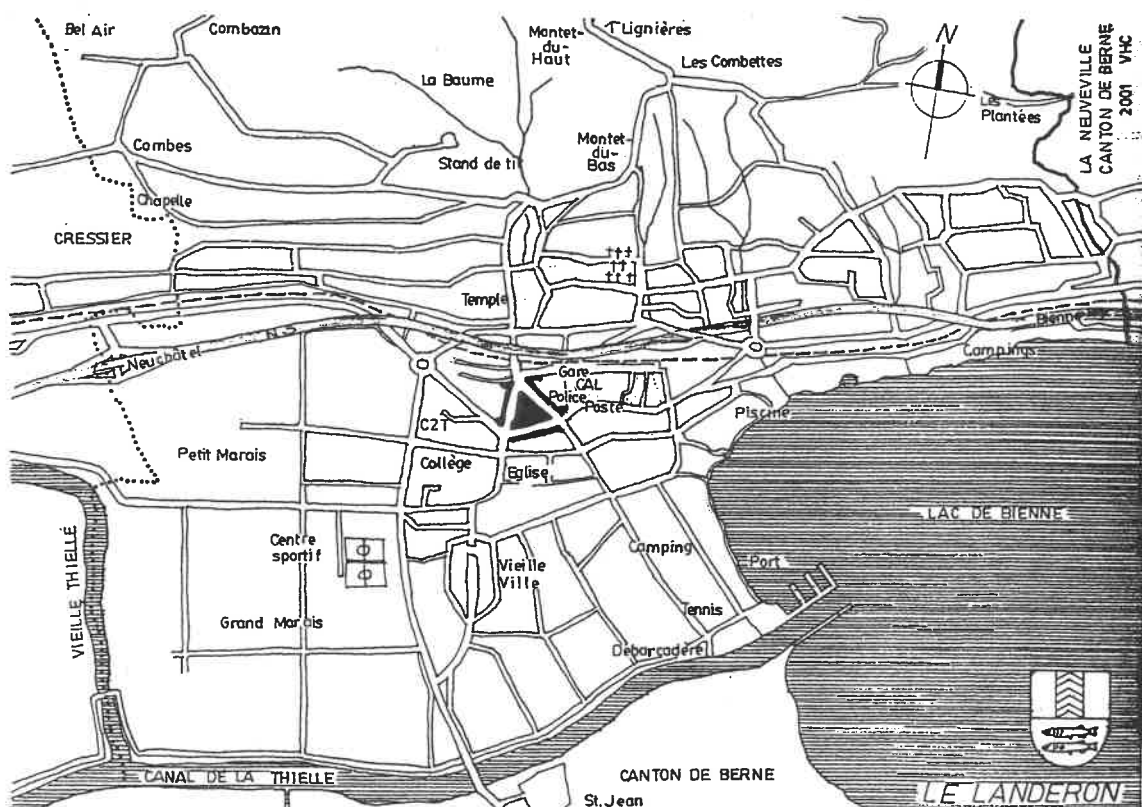
Les cartes géographiques du 19^{ème} siècle, comme aussi les plans cadastraux de cette époque, montrent que l'habitat landeronnais s'est développé selon un axe nord-sud comportant quatre secteurs:

- I. Le quartier dit de la Scie, actuellement rue de Nugerol, jusqu'au Pont du Four;
- II. Le quartier triangulaire du Faubourg;
- III. Une zone de transition, la rue Saint-Maurice;
- IV. La vieille ville et ses abords immédiats

Pour mieux comprendre cette structure, il faut effacer mentalement les voies de communication modernes: ligne de chemin de fer et autoroute, qui ont fait une grave coupure dans le paysage naturel.

Aux origines du Landeron

Dans le dessein de construire le bourg du Landeron, le comte de Neuchâtel acheta à l'abbaye de Saint-Jean, sise au bord de la Thielle, en 1325, deux prés: l'un appelé le Landeron (Landiron, Landorum) sur lequel il bâtit, l'autre dit "pré de l'Hôpital" qui faisait suite au premier jusqu'à la route au pied du Jura. C'est sur ce pré de l'Hôpital que fut établie la chaussée, d'abord pour amener du nord les matériaux de construction sur le chantier, et ensuite servir de chemin de raccordement à la route Cressier-La Neuveville et d'accès à toute la région sise actuellement au nord de la voie ferrée (vignoble, terres à céréales, prairies, forêts, source, moulin, église, cimetière). De sorte que pendant longtemps la région du Faubourg et de la rue Saint-Maurice fut en nature de pâturage puis, probablement, de terres cultivées. Ce n'est qu'au 16^{ème} siècle, semble-t-il, que l'on commença à édifier des habitations dans le quartier du Faubourg, dont les bâtiments datent souvent des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, même si, çà et là, des éléments plus anciens ont pu être intégrés dans des reconstructions. Les millésimes inscrits sur les façades peuvent parfois ne concerner que cette partie du bâtiment.



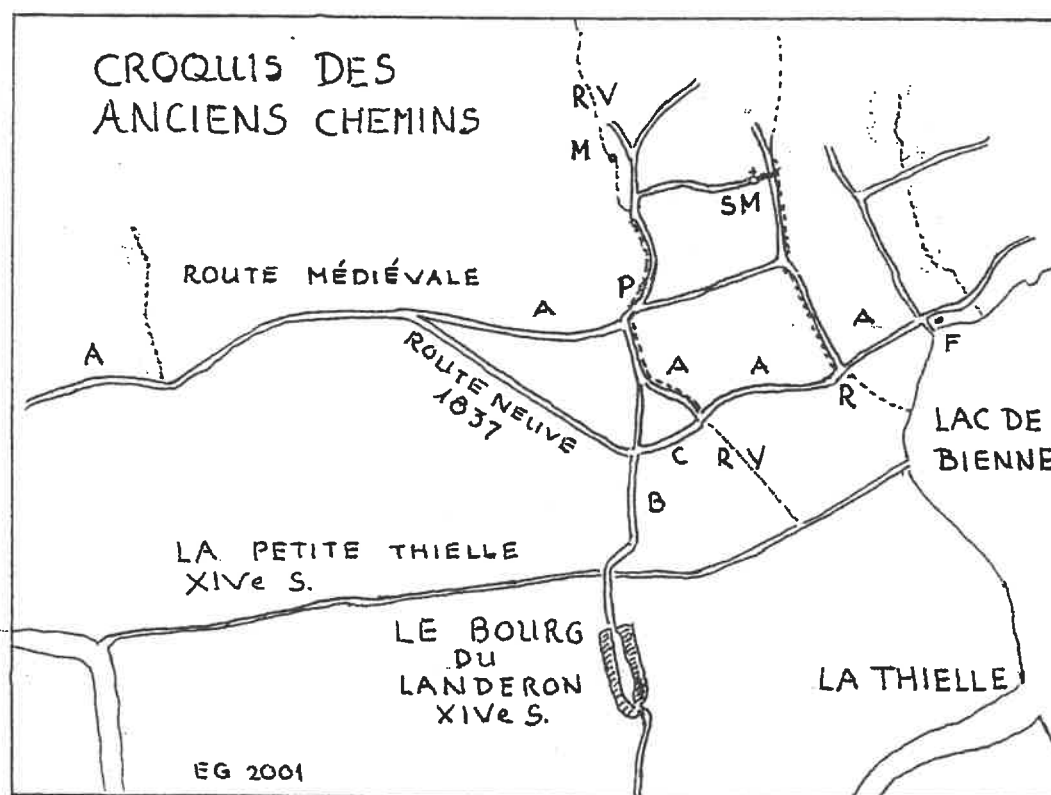
II. LE QUARTIER DU FAUBOURG

La route du pied du Jura

Venant de Saint-Blaise, la route suivait jadis le pied du vignoble. Elle présentait une légère incurvation contournant les alluvions du ruisseau de Combes, suivait le tracé actuel, puis, dès les Prés Bugnons, continuait en direction du Pont du Four. La ligne ferroviaire a effacé ce dernier tronçon à l'exception d'une centaine de mètres aboutissant devant la fontaine de 1859, au nord du passage sous-voies. L'autoroute A5 a supprimé ce dernier vestige.

De là, en suivant le ruisseau des Aiguedeurs, dit au moyen-âge Ruz de Vile (d'où le toponyme Derrière Ville), la route continuait par la Citadelle, se dirigeait vers Bellerive puis, une centaine de mètres après la maison de Frenisberg, obliquait vers le nord pour prendre la direction de La Neuveville.

Dans les années 1835 à 1838, le Canton de Berne fit construire la route du bord du lac de La Neuveville à Bienne. Répondant aux nouveaux besoins du trafic, l'Etat de Neuchâtel, en 1837, améliora l'ancienne route venant de Cressier et, par un nouveau tronçon, la dévia en direction de l'actuelle rue de Soleure, créant ainsi le carrefour au bas du Faubourg. Cette déviation appelée alors la "route neuve" est maintenant la route de Neuchâtel. Le tracé nord subsista jusqu'à l'établissement du chemin de fer (1859).



- A Ancienne route de Cressier à La Neuveville (XIIIe siècle)
- B Chaussée de raccordement du bourg (XIVe siècle)
- C Raccourci évitant le détour par le haut du Faubourg pour aller du bourg à La Neuveville
- RV Ruz de Vile, actuellement ruisseau des Aiguedeurs, limite du condominium avec l'Evêché de Bâle jusqu'en 1625
- M Moulin de Vile, cité au XIIIe siècle
- SM Ancienne église Saint-Maurice, citée dès 1185
- P Pont du Four sur le Ruz de Vile
- R La Russie
- F Maison de Frenisberg (dès le XVe siècle)

Quartier du Faubourg

Malgré les apparences, le nom ne signifie pas un "bourg faux" (falsus burgus), mais quartier situé hors les murs, hors du bourg, du latin "foris burgum", d'où Fors bourg, devenu Faubourg. L'altitude du bourg est à 433 m, la ligne CFF à 437 m. Cette différence d'altitude devait favoriser le développement du Faubourg, à l'abri des inondations coupant les communications avec le bourg, auxquelles font allusion des textes des 15^{ème} et 17^{ème} siècles.

Description

Il serait fastidieux et bien inutile de décrire en détail les divers bâtiments, l'intention étant bien plutôt une invitation à regarder et à découvrir par soi-même. Si l'accent est mis sur les constructions anciennes, cela n'exclut en rien le regard sur les édifices plus récents dont certains méritent de retenir l'attention. D'ailleurs aucune construction ancienne n'est intacte: partout ont eu lieu des adaptations et des modernisations à des époques diverses.

Un plan du quartier est joint à la dernière page de ce fascicule.

Place du Faubourg

Lorsque, venant du nord, on sort du passage sous-voies, on a devant soi la place du Faubourg qui donne accès à quatre directions: à l'ouest la rue de Bourgogne et son quartier moderne, au midi la rue du Faubourg et, s'en éloignant, la rue de la Citadelle, à l'est la rue de la Gare.

A droite du passage sous-voies, une modeste habitation des CFF, couverte en bâtière ou à deux pans, n'est autre que la maison du garde-barrières, un passage à niveau ayant assuré une liaison directe avec la route de Lignièrès jusqu'à l'époque de la première guerre mondiale. Devant soi, on remarque l'architecture bien équilibrée de l'immeuble Faubourg 17 et les curieux balcons en quart de cercle de l'immeuble No 11.

Rue du Faubourg

Au haut du côté ouest, le No 11, daté de 1787, forme avec les Nos 13 et 15, tous trois adossés au No 17, une courte ruelle perpendiculaire à la chaussée. C'est l'exception de ce côté de la rue où les bâtiments sont, en général seuls.

En revanche, on compte trois de ces ruelles sur le flanc est de la rue, où il n'y a pas d'habitations isolées. Les toitures sont fréquemment en croupe faîtière ou pignon rabattu. (Fig. 1)

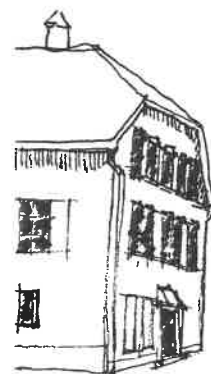


Fig. 1

Le point où les rues du Faubourg et de la Citadelle se séparent est marqué par une fontaine de 1870. Derrière elle, les maisons contiguës Nos 20 et 22 présentaient jadis la particularité de décrochements verticaux, à l'intérieur, impliquant des superpositions réciproques de locaux. (Fig. 2)

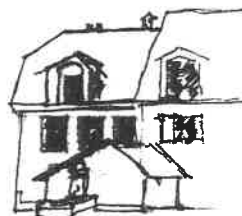


Fig. 2

Côté ouest

Du No 9 on retiendra, au fond de la cour, entre deux piliers jadis au bord du trottoir, un portail comportant, en fer forgé, des armoiries Perroset. (Fig. 3)



Fig. 3

Au No 7 (Pub), remarquer la modénature très particulière de la fenêtre centrale du premier étage et les verrières rétro du rez-de-chaussée.

Au No 5, agréablement restauré, la porte ancienne en façade sud est surmontée d'une corniche.

Quant au No 3, la grange située sur la rue a été remplacée par un garage donnant une physionomie étrangère à l'environnement. La place séparant cet immeuble du No 1 était clôturée jadis par de longs blocs de pierre qu'on peut voir maintenant au camping des Pêches.

Le bâtiment massif du Café fédéral termine la rangée ouest. Le mur qui clôt son jardin a conservé les anneaux et la chaîne à laquelle, les jours de foire, les paysans de la montagne attachaient leurs bêtes pendant qu'ils se sustentaient.

A l'extrémité oblique du jardin se trouvaient le portail d'entrée et le poteau indicateur octogonal, peint en spirale vert-blanc-rouge: Neuchâtel 14 km, Bienne 17 km.

Côté est

Entre l'immeuble 20 et l'immeuble 16, on aperçoit une façade de la maison anciennement Faubourg 18, avec de petites fenêtres et le profil d'une ancienne porte de cave en plein cintre.

La façade sud du No 16 est datée de 1820. la façade nord d'origine est maintenant à l'intérieur du bâtiment et là une fenêtre est datée de 1602.

On remarque aussi le mur de clôture du verger du No 16, composé de gros blocs de pierre. Un tel mur se retrouve au No. 4.

Les Nos 10, 12, 14 forment une ruelle:

Le No 10 présente la particularité, rare au Landeron, d'un toit Mansard. Cet édifice possède en façade nord une fenêtre à arc infléchi (visible lorsque le volet est ouvert ...). La façade ouest comportait une partie en bois qui le faisait appeler "le château branlant". Il a été reconstruit dans le premier quart du 20ème siècle. (Fig. 4)

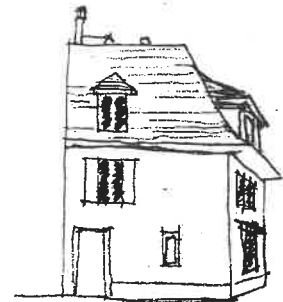


Fig. 4

Au No 14, avant que ne s'y pratique le commerce de légumes, il y avait un atelier de tonnelier.

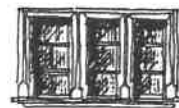


Fig. 5

Le No 4 modernisé en 2001 était daté intérieurement de 1611. La porte de l'ancienne grange est de 1811. A remarquer les fenêtres de la façade sud: une fenêtre en triplet (Fig. 5), une fenêtre à un meneau et une fenêtre en triplet ayant perdu ses meneaux, remplacés par un disgracieux pilier en ciment. La porte de la cave est en anse de panier, tandis qu'au haut de l'escalier extérieur les montants de la porte du logis sont taillés en biseau et couronnés par un arc en accolade. (Fig. 6)

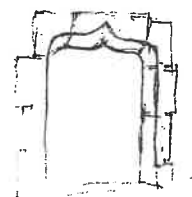


Fig. 6

Les Nos 6 et 8 forment une ruelle avec le No 4. Ils ont été transformés. Subsiste au No 6 une poutre-linteau bien visible.

Fontaines

On ne saurait omettre de s'arrêter à la fontaine au grand bassin rectangulaire portant l'écu du Landeron et la date de 1692 comme la croix sur la pile octogonale (Fig. 7).

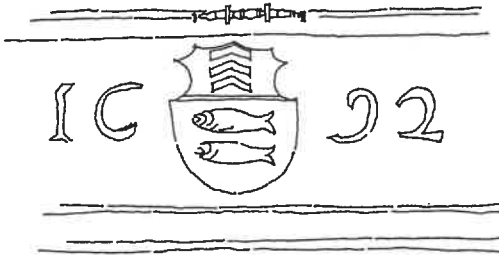


Fig. 7

Les fontaines jouaient un grand rôle autrefois lorsque les maisons n'étaient pas raccordées au réseau de distribution et lorsque les habitants étaient des terriens auxquels elles servaient pour toutes sortes d'usages: abreuver le bétail, laver des légumes, mettre tremper des gerles ou un tonneau, pour n'en citer que quelques-uns.

Rue Basse

Le tracé de ce chemin est vraisemblablement antérieur à l'époque des constructions, en ce qu'il constitue un raccourci évitant aux habitants du bourg le détour par le haut du Faubourg et la Citadelle pour se rendre à La Russie ou à La Neuveville.

Faubourg 2 est la maison de tête de la rue Basse, construite en ordre contigu jusqu'à la rue de la Citadelle avec une seule interruption entre les numéros 11 et 13.

Sur la place en face de cette maison se trouvait l'ancienne gendarmerie cantonale, modeste maison à un étage sur rez. A une époque où les chevaux-vapeur n'avaient pas encore détrôné le cheval en chair et en os, on ne devait pas moins qu'aujourd'hui éviter les collisions à ce carrefour privé de visibilité lorsqu'on vient du nord. Aussi un écriteau placardé contre la gendarmerie prescrivait-il de modérer l'allure des attelages en ces termes: AU PAS - IM SCHRITT.

A la suite de la gendarmerie disparue subsiste l'importante bâtisse No 4 (Ritter Cochand) (Fig. 9) dont la partie ouest, habitable, se distingue nettement de la partie est comportant jadis grange, écurie, fenil, caractérisée par ses yeux-de-boeuf et par sa grande porte couverte, comme souvent les portes des anciennes granges, par une poutre légèrement arquée de dimensions impressionnantes.



Fig. 9



Fig. 8

Celle-ci, "la chèvre" en parler neuchâtelois, comporte une inscription énigmatique HRIL, la date de 1671 et un écusson landeronnais bien maladroit avec ce qui devrait être un poisson, tourné de surcroît dans le mauvais sens. (Fig. 8)

Les Levées

Le terrain à la suite de cette maison, tout le long de la rue de Soleure, s'appelle Les Levées. Ce nom désigne des terrains qu'un mur soutient au-dessus du niveau des fonds inférieurs. Ces murs, dits parfois "murs de battue", constituaient une protection contre l'extension du lac et les inondations à une époque où les hautes eaux s'avançaient en direction de l'ouest. On peut voir de tels murs au nord de la Piscine et, en partie, à la rue du Lac, en retrait, face aux Nos 30 et 40. Là, le terrain en contrebas s'appelle tout naturellement "Au Bas des Levées". Jadis ces murs continuaient en côtoyant l'emprise de la rue du Lac, qui ne date que du milieu du 20ème siècle. Les constructions modernes et autres aménagements ont fait disparaître la plus grande partie de ces murs. Il est intéressant de savoir qu'au 19ème siècle toute cette région des Levées et plus loin jusqu'au-delà de la maison de Frienisberg constituait un long vignoble, plat, dont il ne reste que de rares vestiges dans la région de la Russie.

Rue de Soleure ouest (rue Basse), suite

Revenons au côté nord. L'immeuble No 1 (boutique du Thé) est remarquable par les pilastres qui encadrent la façade et par des linteaux surbaissés pourvus d'une clé. (Fig. 10)

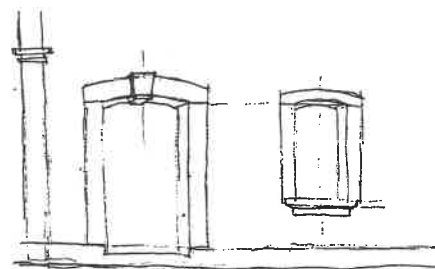


Fig. 10

Le bâtiment suivant (fleuriste) est une construction moderne édifée à l'emplacement d'un ancien rural. L'immeuble 3 frappe par sa taille basse: c'est le seul de toute la rue à n'avoir pas été rehaussé contrairement, entre autres, à son voisin à l'est.

La plupart des bâtiments de la rue présentent à celle-ci le mur gouttereau, parfois percé d'un pignon monte-charge, avec une poulie, qu'on appelle dans le parler local "un louverne". (Fig. 11)

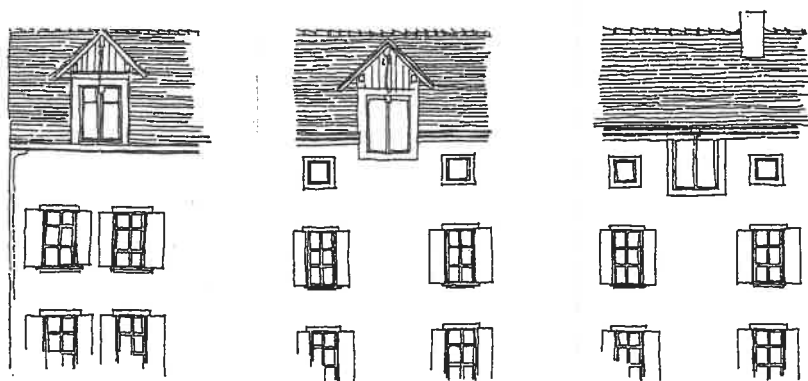


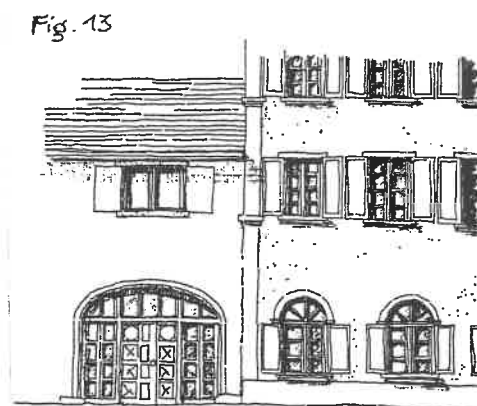
Fig. 11

Remarquables sont les pignons des Nos 9 et 11. Ce sont de larges triangles soutenus par un poinçon porté par un bois courbe. (Fig. 12)



Fig. 12

L'immeuble 13 (Dr. Aubert) retient l'attention par ses fenêtres en plein cintre au rez-de-chaussée, fenêtres garnies de barreaux rayonnant dans le demi-cercle, par les deux pilastres qui encadrent la façade, par la généreuse modénature des tablettes de fenêtres, et par la belle porte d'entrée pratiquée dans l'ouverture en anse de panier de l'ancienne annexe. Un linteau, à l'intérieur de la maison, porte les armoiries de la famille Muriset et la date de 1736. (Fig. 13)



En se retournant, on apprécie l'harmonie de la façade du No 6, avantaagée par sa position reculée.

Plus loin, on voit au No 23 une armoirie Guenot gravée au-dessus de la porte et datée 1777. Un décor en rinceaux peints l'accompagne au-dessus. (Fig. 14)

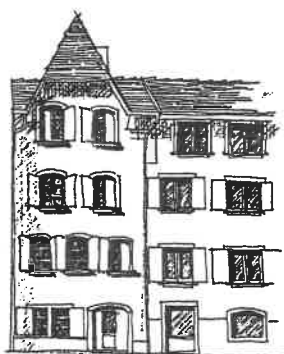
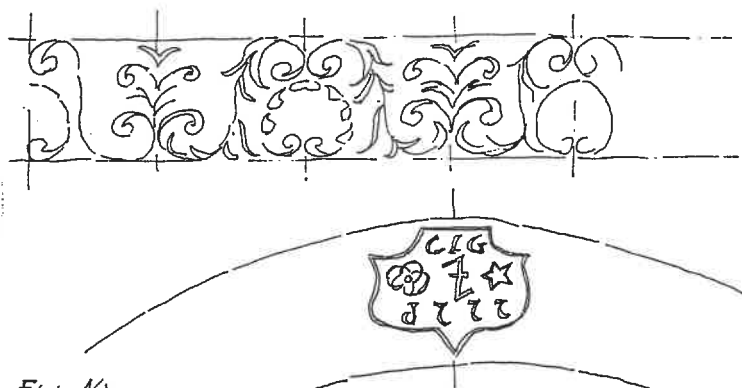


Fig. 15

En face de la Coop, le No 27 est tout à fait particulier. Légèrement en retrait, il annonce fièrement ses trois étages dégagés sous un pignon à pan coupé, à la différence d'autres bâtiments où au troisième niveau une ouverture placée directement sous l'avant-toit donne accès au gâletas. (Fig. 15)

Le No 29, avec son angle coupé, est le ci-devant Hôtel du Cerf. Il a des fenêtres presque carrées. Les anciennes entrées, devenues fenêtres, ont conservé leurs montants. Une partie de l'enseigne, le cerf, malheureusement sans son support, est visible au premier étage du centre administratif communal.

En face du No 23 existait une fontaine de 1876, enlevée lors de l'établissement du trottoir, en 1957-1958. Disparut également la grange-écurie de l'hôtel du Cerf. Au temps jadis, les aubergistes annonçaient: "Ici on loge à pied et à cheval". Elle était située à l'emplacement de la Coop.

Citadelle

Il nous reste à remonter la rue de la Citadelle, nom dont l'origine ne nous est pas connue.

Le No 1, contigu à l'Hôtel du Cerf, frappe par son vaste avant-toit en berceau, rappelant celui de Ville 28 (Fig. 16). Le no 1A montre des tailles encadrant des baies aujourd'hui murées.



Fig. 16

A l'est du ruisseau, le No 4, en retrait, présente une façade sud ancienne qui contraste avec la façade ouest, plus moderne.

Citadelle 3 a un linteau de porte présentant un arc infléchi, sorte d'accent circonflexe qu'on trouve normalement dans un arc en accolade. A l'intérieur, la maison frappe par la modestie des dimensions des pièces.

L'immeuble 6 se signale par la position oblique de sa toiture. Un rural de 1922 accolé au nord de cette maison est là, presque comme neuf, désert, témoin silencieux des grands changements survenus dans l'économie agricole du village.

La grande maison No 19 (anciennement Faubourg 18), contiguë à Faubourg 16, présente d'anciennes fenêtres, dont les principales ont perdu leur meneau médian. L'une d'elles est datée 1620. A l'intérieur, le linteau d'une armoire murale au rez-de-chaussée portait le millésime 1526.

Citadelle 12 est une grande maison sans doute reconstruite. Dans la chaîne d'angle côté sud on peut voir un ancien linteau daté de 1678, avec arc infléchi. La pièce est posée sens dessus dessous.

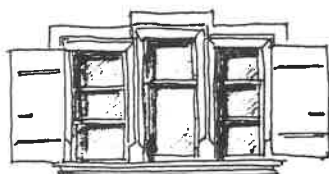


Fig. 17

Cette maison forme avec les Nos 8 et 10 de la Citadelle et les Nos 2, 4 et 6 de la rue de la Gare une rangée de maisons contiguës. Le No 8 a une fenêtre en triplet à gradins. (Fig. 17)

Des maisons familiales nouvelles occupent l'espace au milieu du triangle du Faubourg, précédemment en vergers, et complètent la structure du quartier.

Une frontière disparue

Le ruisseau des Aiguedeurs, coulant à la Citadelle, couvert en 1929, marqua longtemps la limite occidentale de la région dite "Entre-deux-Ruz", s'étendant jusqu'au Ruz de Vaux proche de La Neuveville. Ce territoire sur lequel il fut définitivement interdit tant au comte de Neuchâtel qu'à l'évêque de Bâle d'édifier quelque ouvrage militaire que ce soit - d'où la construction du bourg du Landeron hors de cette zone - était soumis à un régime mixte, notamment fiscal, partagé entre le comte et l'évêque. Cette situation était le résultat de leurs anciennes disputes et prétentions du 13ème siècle, avec l'échec de la ville de Nugerol. La commune du Landeron, neuchâteloise, s'étendait ainsi sur des terres relevant sous certains aspects de la principauté épiscopale de Bâle, dont les droits ne prirent fin qu'en 1625, à la suite d'un traité d'échange de territoires.

Extensions

Quant aux extensions modernes du Faubourg en direction de la rue de Bourgogne et de la route de Neuchâtel, elles n'appellent pas de commentaire particulier, sinon qu'elles ont remplacé ce qui fut longtemps une zone de jardins potagers. Elles étoffent heureusement cette partie du village en augmentant son poids démographique.

Texte:	Edouard Girard
Dessins:	Virginia Halecka Cattin
Dactylographie-Mise en page :	Erna Pinard
Réalisation-Edition:	Accueil des Nouveaux Arrivants Groupe Promotion Santé de la Commune du Landeron

29.8.2001

